



## Donation d'un bien immo en cours d'achat

Par **ludov75**, le **08/12/2013** à **20:33**

bonjour,

mes parents ont acquis il y a 15 ans un appartement (apport personnel + pret) dont il m'ont donne la nu priopriete le jour de l'achat (eux restant usufruitiers)en me faisant donation du bien (de l'argent pour l'acquérir).

Ils souhaitent reiterer la demarche avec un nouvel achat. Leur nouvelle notaire ne semble pas vouloir de ce montage, en disant que la donation et la mise en nue propriete ne peut etre faite qu'avec l'apport personnel, pas avec le pret. Elle propose bien sur deux actes separees, ce qui augmente les frais notariaux. Est il possible de faire le montage comme mes parents pensaient le faire ? merci pour votre reponse